

Communiqué de presse

## Un Forum unique pour la mer au bénéfice de la société méditerranéenne.



**Monaco, le 29 novembre 2021.** Pour la troisième fois en Méditerranée, environ 250 acteurs clés concernés par l'environnement marin se réunissent du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Monaco, pour partager leur expérience, dialoguer et élaborer un programme commun de travail afin d'améliorer, d'ici à 2030, la protection de la mer Méditerranée. Près de 600 autres participants se joindront à l'événement en ligne dans un format complètement interactif.

Le 29 novembre, la cérémonie d'ouverture se déroulera en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

Issus de toute la Méditerranée, des représentants d'agences nationales, des gestionnaires d'Aires marines protégées (AMP), des scientifiques, des organisations de la société civile, des acteurs économiques locaux ainsi que des institutions internationales échangeront pour trouver ensemble des solutions aux défis auxquels sont confrontées les AMP pour préserver efficacement les écosystèmes marins et les services qu'ils fournissent.

L'objectif de ce Forum hybride à Monaco est de finaliser le contenu de la Feuille de route des Aires Marines Protégées pour l'après-2020. Ce document opérationnel a pour ambition de constituer un schéma directeur évolutif et régulièrement évalué qui suscite l'adhésion de tous les acteurs à impliquer pour mettre en œuvre ses recommandations. La finalisation de la Feuille de route sera le point de départ d'une vaste mobilisation visant à assurer que 30% de la Méditerranée soit effectivement protégés d'ici 2030.

*Les Aires Marines Protégées sont des lieux en mer et sur le littoral placés sous protection et gérés en raison de leur importance écologique. Grâce à une gestion efficace, elles protègent l'étonnante vie*

*marine de la Méditerranée, garantissent les moyens de subsistance des pêcheurs, stimulent l'économie locale et contribuent au bien-être de l'Homme. Les Aires Marines Protégées sont également une solution basée sur la nature essentielle pour contribuer à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, comme cela a été souligné lors de la conférence des Nations unies sur le changement climatique, CdP 26, tenue récemment à Glasgow.*

## **Les Aires Marines Protégées progressent en Méditerranée mais il faut intensifier les efforts.**

Ces dernières années, des progrès notables ont été réalisés en faveur de la protection du milieu marin en Méditerranée. Aujourd'hui, 8,33% (209 303 km<sup>2</sup>) de la Méditerranée sont placés sous statut de protection, la presque totalité de cette surface (97,33%) étant située dans les pays membres de l'Union européenne. En revanche, de nombreux sites ne disposent pas d'une réglementation et de ressources suffisantes pour les préserver de manière adéquate, générer des bénéfices pour le milieu marin et soutenir les moyens de subsistance des communautés locales.

Dans l'ère post-2020, la communauté internationale appelle à placer 30% du milieu marin sous protection d'ici 2030. Compte tenu des fortes pressions exercées sur l'environnement marin méditerranéen et leur tendance à croître, il est clair que la volonté d'investir dans la conservation marine doit être stimulée. Le Forum entend soutenir cet effort.

Un poster présenté durant le Forum donne un aperçu de l'état des Aires Marines Protégées en Méditerranée en 2021. Le rapport complet sera publié à la mi-2022.

## **Une Feuille de route pour atteindre en 2030 les objectifs internationaux de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB) et de la Convention de Barcelone.**

Cette Feuille de route des Aires Marines Protégées pour l'après-2020 est en ligne avec les engagements internationaux, et notamment le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 de la CDB en cours de finalisation. La Feuille de route des Aires Marines Protégées pour l'après-2020 (et le processus du Forum en général) permet aux acteurs à différents niveaux d'identifier les actions prioritaires et les mécanismes de coordination afin de stimuler la mise en œuvre des objectifs internationaux en matière d'AMP en Méditerranée. Elle soutient en particulier la Stratégie régionale pour les aires marines et côtières protégées (AMCP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020 de la Convention de Barcelone, qui devrait bientôt être adoptée par la COP 22 de la Convention de Barcelone (7-10 décembre 2021). Le processus de Feuille de route des Aires Marines Protégées pour l'après-2020 mettra en place un mécanisme de mise en œuvre, un processus de suivi et d'évaluation avec des indicateurs clés à suivre.

Deux éditions précédentes de ce processus de forum unique, en relation avec les objectifs 2020 pour les AMP, ont déjà eu lieu. En 2012 à Antalya, Turquie, où la première Feuille de route a été élaborée, et en 2016 à Tanger, Maroc, où la Feuille de route a été évaluée et mise à jour pour stimuler la mise

en œuvre à l'horizon 2020 de l'objectif 11 d'Aichi de la CDB / Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020.

Le Forum 2020 des Aires Marines Protégées est co-organisé par le Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN), le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (SPA/RAC) de la Convention de Barcelone, le WWF Méditerranée et la Fondation Prince Albert II de Monaco, en partenariat avec de nombreuses organisations nationales et internationales.

## **Les Aires Marines Protégées sont l'affaire de tous !**

*Note de l'éditeur :*

La "[Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée](#)" (Convention de Barcelone), a été adoptée en 1976, est entrée en vigueur en 1978 puis amendée en 1995

Depuis 1990, le réseau MedPAN rassemble les gestionnaires d'AMP méditerranéennes et les soutient dans leurs activités de gestion. Structure juridiquement indépendante depuis 2008, MedPAN a pour objectif de promouvoir la création, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'AMP. L'association MedPAN regroupe aujourd'hui 78 membres (gestionnaires d'AMP) et 50 partenaires (ayant des activités liées à la gestion des AMP) de 21 pays méditerranéens.

[www.medpan.org](http://www.medpan.org)

Le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (UNEP/MAP-SPA/RAC) a été créé à Tunis en 1985 par décision des Parties contractantes à la Convention de Barcelone qui lui ont confié la responsabilité d'évaluer la situation du patrimoine naturel et d'apporter son assistance aux pays méditerranéens pour la mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée ([Protocole ASP/DB](#)), qui est entré en vigueur en 1999).

[www.spa-rac.org/](http://www.spa-rac.org/)

Le WWF est une organisation indépendante pour la conservation, avec plus de 30 millions de membres et un réseau mondial actif dans près de 100 pays. Notre mission est de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir dans lequel les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la biodiversité mondiale, en veillant à ce que l'utilisation des ressources naturelles renouvelables soit durable et en encourageant la réduction de la pollution et du gaspillage.

<https://wwf.panda.org/>

À propos de la Fondation du Prince Albert II de Monaco

Inspiré par ses propres observations et à la lumière des preuves scientifiques alarmantes, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco s'est engagé personnellement en lançant, en 2006, sa Fondation pour agir contre les dangers environnementaux qui menacent notre planète et rendent les populations vulnérables. La Fondation concentre ses efforts sur trois principaux domaines d'action : le changement climatique, la biodiversité et les ressources en eau, et finance des initiatives dans les domaines de la recherche et des études, de l'innovation technologique et des pratiques citoyennes. Afin d'agir pour la protection de la nature, la Fondation soutient des projets dans trois grandes régions géographiques : le bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays les moins avancés.

[www.fpa2.org](http://www.fpa2.org)

## Informations pratiques

### Contact :

#### **MedPAN**

Magali Mabari [magali.mabari@medpan.org](mailto:magali.mabari@medpan.org),

Tél. : +33 6 72 07 20 44

#### **SPA/RAC**

Dorra Maaoui [dorra.maaoui@spa-rac.org](mailto:dorra.maaoui@spa-rac.org)

Tél. : +216 25 30 50 81

#### **WWF Mediterranean**

Stefania Campognani [scampogianni@wwfmedpo.org](mailto:scampogianni@wwfmedpo.org)

Tél. : +39 346 387 3237

#### **Prince Albert II of Monaco Foundation**

Nadège Masse [nmasse@fpa2.org](mailto:nmasse@fpa2.org)

Tél. : +377 98 98 19 88

### Date et lieu :

28 Novembre – 1<sup>er</sup> Décembre 2021, Monaco

Musée océanographique de Monaco et l'hôtel Novotel

Cérémonie d'ouverture à 9h au Musée

### Site web du Forum

[www.medmpaforum.org](http://www.medmpaforum.org)

### Informations complémentaires

Exemples de sujet abordé durant le Forum :

- Les AMP à Monaco
- Gestion réussie de la pêche artisanale
- Le rôle des AMP dans l'adaptation au changement climatique
- Avantages socio-économiques des AMP
- Croissance bleue et planification de l'espace maritime
- Financement durable des AMP

[Points saillants du programme](#) – aperçu de toutes les sessions programmées au Forum.

[Programme détaillé](#) – détails de toutes les sessions avec les intervenants et les résumés des interventions.

[Poster présentant l'état des Aires Marines Protégées en 2021.](#)

